



Demande d'inscription sur liste d'attente Jardins familiaux (uniquement pour les cassissiens)

Les jardins familiaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable engagée par la commune, autour des valeurs suivantes :

« Convivialité, Courtoisie, Solidarité, Équité, Entraide, Respect des autres et de l'environnement. »

Coordonnées:

Madame Monsieur		
Nom:	Prénom :	
Adresse :		
69380 CHESSY LES MINES		
Téléphone :		
Email:		
Signature du demandeur		Date et Cachet de la Mairie

Ce document, daté et signé par l'intéressé(e), atteste de son inscription et lui permet de prendre rang dans le fichier des demandeurs de Jardins Familiaux. Les parcelles sont attribuées pour une année civile pour la somme de 30€ avec tacite reconduction pour une durée n'excédant pas 12 ans. La Commune a le droit de visiter les jardins et de décider au besoin de mettre fin à l'attribution pour manquement aux règles définies dans l'intérêt commun dans le contrat.

Original à conserver en Mairie, copie à remettre au demandeur.



Ouvert tous les jours de 15h à 19h du lundi au vendredi - Fermeture le mercredi et le samedi